



DURANT LA SERD – Semaine Européenne de la Réduction des Déchets – 21/29 nov.
REPARER... RECYCLER... REDUIRE SES DECHETS...

Telle est l'action phare de la CMA Pays de la Loire jusqu'au 29 nov.

La CMA Sarthe vous propose de relayer notre campagne de sensibilisation du grand public et valoriser le portrait de notre ambassadrice **Répar'Acteurs**, mobilisée durant toute cette semaine.



Adélaïde HUGEDE

Bijouterie-Joallerie HOUILLON

15 rue Saint benoit
LE MANS
02 43 28 39 32

Bijoutière-Joillère

joaillerie-houillon.fr

<https://www.facebook.com/joailleriehouillon>

Accompagnée par Virginie GARRY
Conseillère Développement Durable
CMA 72 // vgarry@artisanatpaysdelaloire.fr



répar'acteurs

Je répare... et ça repart

Quels impacts sur le public et les générations futures ?

Quel est le gain entre la réparation et la préservation de l'environnement ?

Quelques exemples...

10 vélos réparés = - 120 kg de déchets

1 appareil électroménager = - 100 kg

50 mobiles = - 10 kg

10 ordinateurs portables = - 30 kg

10 télévisions écran plat = - 150 kg...

PARTENAIRE FINANCIER

ADEME des Pays de la Loire

Contacts Presse // CMA Sarthe

Virginie GARRY // 06 49 24 31 47 // vgarry@artisanatpaysdelaloire.fr



PAYS DE LA LOIRE

SARTHE

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC A LA REPARATION ET AU REEMPLOI... POURQUOI ?

Parce que la réparation est l'acte qui consiste à remettre en état un produit en vue d'allonger sa durée de vie, cette composante de l'économie circulaire :

- évite un nouvel achat et permet de mieux consommer
- réduit les déchets et économise les ressources naturelles
- soutient les entreprises locales et l'économie de proximité.

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (10 fév. 2020), dont l'objectif est d'accélérer le changement des modèles de production et de consommation, prévoit des mesures spécifiques en faveur de la réparation un :

- indice de réparabilité (note/10) du produit pour informer le consommateur et
- fonds de la réparation qui permettra de prendre en charge une partie des coûts de la réparation effectuée par un réparateur labellisé.

Ainsi, les 4.300 entreprises artisanales de la réparation des Pays de la Loire ont un rôle essentiel à jouer !

Pour les accompagner, la CMA développe, avec le soutien de l'ADEME, le dispositif **Répar'Acteurs** qui a pour objectifs de :

- valoriser le savoir-faire des entreprises ;
- faciliter la mise en relation avec les consommateurs ;
- réduire les quantités de déchets et permettre un allongement de la durée de vie des objets.

SENSIBILISER LES ENTREPRISES A DEVENIR REPAR'ACTEURS...

Si elles partagent les valeurs de la réparation !

Si elles souhaitent montrer au grand public l'intérêt de réparer ou transformer plutôt que de jeter ;

Si elles souhaitent valoriser leur activité de réparation et acquérir une plus grande visibilité en intégrant un réseau reconnu nationalement.

Elles peuvent être labellisées Répar'Acteurs pour :

- obtenir des conseils personnalisés pour se développer
- bénéficier de formations adaptées à leur secteur
- profiter d'une communication locale (stands lors d'évènements, réseaux sociaux Facebook-Répar'Acteurs-Pays de la Loire)
- et être référencées sur l'annuaire national annuaire-reparation.fr



En Loire-Atlantique

// Stéphane LAVALLET – répar'ateur de cycles

L'ATELIER DE LA POULE NOIRE

9 Passage de la Poule Noire // 44000 NANTES // 09 72 55 87 27 // contact@la-poule-noire.fr

Accompagné par Christophe TERRIEN // Conseiller Développement Durable // 02 51 13 83 38 ou 06 72 97 25 96

cterrien@artisanatpaysdelaloire.fr

En Maine-et-Loire

// Véronique Rollo – répar'ateur de pianos et d'accordéons

L'ACCORDEUR 49

103 Boulevard Saint-Michel // ANGERS // 02 41 27 02 40

<https://www.facebook.com/laccordeur/>

<http://www.laccordeur.fr/>

Accompagnée par Aurore TESSON // Conseillère Développement Durable // 02 41 22 61 04 // atesson@artisanatpaysdelaloire.fr

En Mayenne

// Corinne LEDOUX – réemploi

RELOOKING DESIGN MAIS PAS QUE

18 Place Saint-Martin // ERNEE // 02 43 13 16 32 // relookingdesignmaispasque@orange.fr

Accompagnée par Diane COMBET // Conseillère Développement Durable // 02 43 49 88 70 • 06 48 92 29 39

dcombet@artisanatpaysdelaloire.fr

En Sarthe

// Adélaïde HUGEDE, bijoutière-joaillière

JOAILLERIE HOUILLON

15 rue Saint-Benoit // LE MANS // 02 43 28 39 32 // joaillerie-houillon.fr

<https://www.facebook.com/joailleriehouillon>

Accompagnée par Virginie GARRY // Conseillère Développement Durable // 02 43 74 53 85 - 06 49 24 31 47

vgarry@artisanatpaysdelaloire.fr

En Vendée

// Denise DUBREUIL – tapissier d'ameublement

BEAUTE INTERIEURE

20 rue de La Fontaine // CHANTONNAY // 02 51 98 85 91 – 07 71 60 30 08 // beauteinterieure@yahoo.fr

<https://www.beauteinterieure-artisan.fr/>

<https://www.facebook.com/beauteinterieurechantonnay/>

Accompagnée par Bénédicte LIDON // Conseillère Développement Durable // 06 74 55 23 42

blidon@artisanatpaysdelaloire.fr





L'économie circulaire est un atout pour les entreprises artisanales. Pensez-vous que les entreprises de la réparation ont un rôle important à jouer ? Comment voyez-vous leur évolution : nouveaux métiers, évolution des pratiques de consommation (explosion du numérique, mobilité douce (vélo), quelles formations pour demain ?

L'économie circulaire est bien un atout essentiel pour les entreprises artisanales.

Les consommateurs et les français sont de plus en plus nombreux à être attentifs au fait que les entreprises soient engagées dans des démarches de développement durable et la mise en place de dispositifs en lien avec la transition énergétique.

Par la force des choses, les entreprises doivent s'inscrire dans ces démarches d'économie circulaire, elles en sortiront gagnantes. Je crois beaucoup au fait que les jeunes générations donneront priorité aux entreprises qui entrent dans ces démarches. Donner une seconde vie ou un second souffle à un objet quotidien pour augmenter sa durée de vie, les gens y sont de plus en plus sensibles ! Ils favorisent la réparation quand cela est possible.

Le réseau des CMA accompagne les professionnels de la Réparation depuis près de 10 ans avec la création de la marque Répar'Acteurs qui a aujourd'hui une couverture nationale. Pourquoi les CMA se sont-elles engagées sur cette action ?

Ces métiers qu'on aurait pu voir disparaître émergent de nouveau, c'est très important. Tous les objets qui peuvent être réparés et réutilisés plus qu'on ne pouvait faire il y a quelques années.

Le rôle de la CMA est d'accompagner les entreprises de la réparation à se positionner sur ce marché, pour répondre à ces nouvelles pratiques de consommation. On le voit bien pour le vélo. Les mobilités douces se développent de plus en plus. Les gens les envisagent d'autant plus, avec la crise sanitaire, comme une solution pour éviter d'être amassés dans les transports en commun. Les réparateurs de vélo sont ainsi surchargés de travail.

Par ailleurs, la valorisation de ces actions qui s'inscrivent dans l'économie circulaire passe par la formation. En effet, il faut davantage sensibiliser les jeunes sur les atouts des métiers de la réparation : réparateurs informatiques, de vélos, cordonniers... Il faut que dans nos CFA on soit capable de répondre aux besoins identifiés des entreprises en main d'œuvre. Le réseau doit offrir des solutions à ces publics et d'essayer d'attirer les jeunes vers ces formations-là. Ces métiers sont peu connus par ces derniers, ce qui expliquerait le manque de candidats. C'est à nous dans notre offre de formation d'ouvrir au maximum. Et au-delà, proposer des formations aux entreprises qui veulent entrer dans ce champ. On ne peut se contenter de les inciter à entrer dans cette démarche. Il faut qu'on soit capable d'offrir aux entreprises de tous les secteurs, une offre de formation pour les accompagner, c'est indispensable.

*Enfin, au travers des auditions dans les différentes instances, on me pose souvent la question sur les propositions du réseau en termes de développement durable, de démarches sur l'économie circulaire et la transition énergétique. Je cite souvent le dispositif **Répar'Acteurs**, qui fait des émules partout en France. Il faut beaucoup communiquer là-dessus.*

INTERVIEW de Franck DUMAITRE

Directeur régional de l'ADEME

Pays de la Loire



L'économie circulaire est de plus en plus au cœur de l'actualité : circuits courts, mobilité douce (développement du vélo), réduction des déchets...

Comment voyez-vous l'évolution et le rôle des entreprises artisanales dans un nouveau modèle qui doit être de plus en plus durable pour préserver nos ressources ?

Les entreprises ont un rôle essentiel à jouer au cœur de l'économie circulaire. En intégrant l'écoconception ou l'économie de la fonctionnalité dans leur offre, elles permettent de faire évoluer leurs produits ou services pour diminuer leur empreinte environnementale. En répondant à une demande sociale de plus en plus forte, ces nouveaux produits ou services contribuent ainsi à faire évoluer les modes de consommation des particuliers, tout en apportant aux entreprises des opportunités en termes de développement, de débouchés et de fidélisation de la clientèle.

L'ADEME soutient les entreprises artisanales et la CMA PDL dans la mise en œuvre d'actions favorisant l'intégration du développement durable. Pourquoi soutenez-vous le dispositif Répar'Acteurs et plus particulièrement les entreprises du secteur de la réparation (dépannage informatique, électroménager, restauration de meubles, réparation cycles, motoculture, cordonnerie...) ?

En soutenant ce type d'initiatives, l'ADEME salue la compétence, le savoir-faire et l'engagement des artisans mettant à l'honneur la réparation des biens et équipements avant tout remplacement par un produit neuf.

En modifiant nos habitudes de consommation, nous pouvons allonger la durée de vie de nos objets et diminuer ainsi nos besoins en ressources et les quantités de déchets que nous produisons. Par ailleurs, toutes ces actions sont très souvent sources d'économies.

Enfin, cordonniers, couturières, restaurateurs de meubles, dépanneurs en électroménager, réparateurs d'appareils électriques ou électroniques, tous ces acteurs jouent un rôle-clé dans le maintien et le développement d'emplois locaux.



PAYS DE LA LOIRE

SARTHE